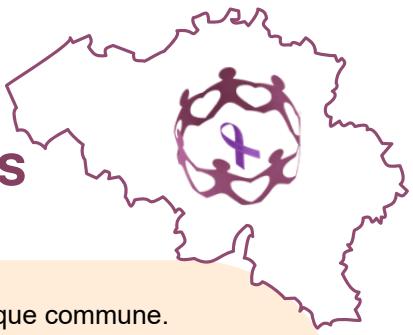


# Violence intrafamiliale : s'inspirer des bonnes pratiques



**La violence intrafamiliale (VIF)** est une problématique complexe qui touche chaque commune.

La DG Sécurité et Prévention du SPF Intérieur a développé le projet « **Impuls VIF** » afin de renforcer l'expertise des villes et communes engagées dans la lutte contre la violence intrafamiliale. Au total, 14 projets locaux ont été accompagnés et subsidiés pendant deux ans, dans le but de renforcer l'expertise locale, de favoriser l'échange de connaissances et d'expériences, et de stimuler le développement d'initiatives innovantes.

Les projets ont développé diverses bonnes pratiques dans **six domaines** :

-  informer et sensibiliser les citoyens
-  soutenir les victimes
-  mettre les enfants au cœur de l'attention
-  accompagner les auteurs
-  renforcer et soutenir les professionnels
-  développer et renforcer les réseaux et la concertation



Scannez le code QR en bas de page pour consulter le rapport complet et les détails de chaque projet.

Cette fiche\* présente un aperçu des bonnes pratiques issues des 14 projets ainsi que des conseils pratiques pour soutenir les communes à renforcer leur propre approche locale de la VIF.

\*Cette fiche est basée sur le rapport d'évaluation finale du projet Impuls VIF et reprend un aperçu des 14 projets accompagnés et subsidiés entre octobre 2022 et octobre 2024.

## INFORMER ET SENSIBILISER LES CITOYENS

**Objectif : Sensibiliser les citoyens à la violence intrafamiliale et les informer sur les aides et les soutiens disponibles**

- **Renforcer la prise de conscience :**
  - Pour tous les publics : témoins, victimes, enfants et auteurs..
  - Exemples d'actions : représentations théâtrales, ateliers participatifs, projections de films.
- **Informier sur les possibilités de soutien :**
  - Communiquer clairement sur les aides disponibles et les points de contact.
  - Supports utilisés : brochures, sites web, vidéos, cartes postales, gadgets ...

- **Renforcer la visibilité du thème :**
  - Utiliser une identité visuelle cohérente pour renforcer l'impact et la reconnaissance.
  - Exemples : Création d'un logo, utilisation d'une identité graphique.



Utilisez un style reconnaissable et regroupez clairement les informations sur les aides disponibles. Cela permet d'augmenter la visibilité et de réduire les obstacles à l'accès à l'aide.



Plus d'informations sur la violence intrafamiliale et les 14 projets sélectionnés sur [besafe.be](http://besafe.be)



DG Sécurité & Prévention  
AD Veiligheid & Preventie



## SOUTENIR LES VICTIMES

**Objectif : Offrir un soutien plus rapide, personnalisé et efficace aux victimes de VIF.**

- **Suivi proactif** : Après une intervention policière, les services d'aide prennent contact avec les victimes pour discuter de leur situation et identifier leurs besoins.
- **Partage d'expériences** : Création de groupes de parole entre personnes ayant vécu des situations similaires, avec encadrement professionnel.
- **Aide accessible** : Espaces d'accueil offrant une multiplicité de services au sein d'un même espace.

- **Soutien émotionnel** : Utilisation d'un chien par la police pour apporter réconfort et apaisement.
- **Hébergement sécurisé** : Accueil temporaire dans des hôtels ou des appartements pour les victimes en situation d'urgence.



*Une porte chaleureuse fait la différence. Pensez aux obstacles que vous ne voyez pas vous-même. Une attitude ouverte et des canaux d'aide visibles permettent souvent de les surmonter.*

## METTRE LES ENFANTS AU CŒUR DE L'ATTENTION

**Objectif : Protéger, reconnaître et soutenir les enfants en tant que victimes ou témoins (souvent silencieux) de la VIF.**

- **Espaces sécurisés** : Des ateliers où les enfants confrontés à la violence intrafamiliale peuvent s'exprimer en toute confiance, apprendre à reconnaître leurs émotions et recevoir un soutien psychologique.
- **Soutien aux professionnels** : Diffusion d'outils dans les écoles et les structures d'accueil de l'enfance, accompagnée de formations pour garantir une utilisation correcte et durable.



*Soutenez les personnes qui accompagnent les enfants afin que les signaux de VIF soient détectés plus rapidement dans les écoles et les structures d'aide locales.*

## ACCOMPAGNER LES AUTEURS

**Objectif : Accompagnement précoce et constructif des auteurs afin de prévenir la récidive et de soutenir la famille.**

- **Suivi après intervention** : Prendre contact avec les auteurs, par exemple après une intervention policière, pour proposer un accompagnement et les orienter vers une aide spécialisée.
- **Groupes de parents** : Aider les parents à parler de la violence intrafamiliale, à réfléchir à leur propre comportement et à ses effets sur les enfants, avec des conseils concrets et applicables.

- **Accompagnement individuel et de groupe** : Sensibiliser les auteurs à leur comportement et leur apprendre à communiquer sans violence.



*Créez un accompagnement accessible et proactif pour les auteurs, en collaboration avec différents services.*



Plus d'informations sur la violence intrafamiliale et les 14 projets sélectionnés sur **besafe.be**



DG Sécurité & Prévention  
AD Veiligheid & Preventie



## REFORCER ET SOUTENIR LES PROFESSIONNELS

**Objectif : Renforcer les professionnels afin de les aider à détecter et à gérer les situations de VIF.**

- **Formations** : pour soutenir les travailleurs de première ligne issus de différents secteurs.
- **Outils** : pour évaluer la criticité des situations de VIF.
- **Documents de soutien** : pour déterminer la méthodologie à suivre en situation de VIF.

- **Répertoire des ressources locales** : pour permettre aux professionnels de trouver rapidement l'aide et les partenaires appropriés.



*Investissez dans les connaissances et les outils pratiques afin que les professionnels de première ligne soient mieux armés face aux signaux de VIF*

## DÉVELOPPER ET RENFORCER LES RÉSEAUX ET LA CONCERTATION

**Objectif : Renforcer la collaboration entre les partenaires afin d'améliorer l'échange d'informations, la coordination et la prise de décision.**

- **Structures et formes de concertation** : plateforme zonale interdisciplinaire, concertation de cas, moments de concertation existants ...
- **Partenariats et collaboration** : entre la police, le parquet, "les Veilige Huizen", les autorités locales et à l'échelle intercommunale. Impliquer également des partenaires plus informels, tels que les médecins généralistes ou les services d'accueil d'enfants

- **Accompagnement individuel et de groupe** : rendre les accords visibles comme par exemple, les processus et méthodologies liés à l'évaluation des risques, à la gestion de cas, à la sécurité des victimes...



*Investissez dans une concertation efficace : exploitez les moments existants, fixez des accords clairs, des contacts stables et des canaux de communication directs.*



### PROJETS À BRUXELLES

Bruxelles: Projet Maya  
Saint-Gilles: Rézone Midi#VIF

### PROJETS EN FLANDRE

**Boom:** "Rupel-mycorrhiza" – Un réseau solide et invisible  
**Genk:** Comment allez-vous ?

**Gand:** Impulsion PIU projet ville de Gand

**Malines:** Traumatismes chez les enfants suite à des VIF

**Mol:** Un poing campinois contre la violence intrafamiliale

**Ostende:** Groupe d'aides volontaires à la prévention des VIF

**Roulers:** Ensemble contre les VIF dans la zone MIDWEST

### PROJETS EN WALLONIE

**Chaudfontaine:** STOPP VIF

**Liège:** Dispositif liégeois interdisciplinaire de soutien et de protection des personnes victimes en situation critique de violence dans le couple

**Namur:** Espace VIF - Dispositif de prise en charge globale et intégrée des situations graves et/ou complexes de VIF

**Neupré:** VIF'ment fini !

**Verviers:** Vers une prise en charge plus accessible pour les personnes victimes de VIF



Plus d'informations sur la violence intrafamiliale et les 14 projets sélectionnés sur **besafe.be**



DG Sécurité & Prévention  
AD Veiligheid & Preventie

